

Communiqué

Le 27 septembre 1995

N° 178

M. OUELLET ASSISTERA, À WASHINGTON, À LA SIGNATURE DE L'ACCORD CONCLU ENTRE ISRAËL ET L'OLP

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, représentera le Canada à la cérémonie qui aura lieu le jeudi 28 septembre, à la Maison-Blanche, au cours de laquelle l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et Israël signeront un accord sur la mise en oeuvre de la seconde phase de l'autonomie palestinienne en Cisjordanie.

« Cet accord témoigne de la détermination des chefs israélien et palestinien en faveur de la paix. Il marque une étape importante du processus d'instauration de la paix et de la stabilité dans la région », a déclaré M. Ouellet.

Le nouvel accord cède à l'Autorité palestinienne la responsabilité de l'administration civile en Cisjordanie et contient un calendrier de redéploiement de l'armée israélienne stationnée dans cette région. Il énonce les termes des élections au Conseil palestinien ainsi que de la libération de prisonniers palestiniens.

M. Ouellet a ajouté que le Canada continue d'accorder une grande importance au processus de paix au Moyen-Orient, plus particulièrement par le biais de son travail à la présidence du Groupe de travail sur les réfugiés. Il a en outre déclaré que le Canada poursuivra son programme de développement et d'assistance électorale en Cisjordanie et à Gaza.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

